Interact

Appel à projets 2017-2018

Rapport de réalisation

UNIL | Université de Lausanne

Ville de Lausanne

Table des matières

Démarche et conditions de l'appel à projets **4**

Interact : un partenariat Ville – Université 4

Sept projets collaboratifs Ville – Université en 2018 4

Processus d'accompagnement des projets 4

Synthèse des projets Interact 2017-2018 ..... **5**

1. Étude de faisabilité pour l'expérimentation d'un Revenu de base en ville de Lausanne. Phase préparatoire. 5
2. Appropriation et impact des caméras-piétons dans le travail policier. Évaluation et expérimentation dans le contexte lausannois. 6
3. Lausanne Storytellers 7
4. Le parc naturel périurbain du Jorat : enjeux et opportunités pour l'agriculture 8
5. Analyse de l'impact des interventions affectant la marche et le vélo à Lausanne avec l'outil HEAT de l'OMS 9
6. Riponne-Tunnel 2026 – Acte 1 Expérimenter la participation 10
7. Projet de parcours de vélo d'Enduro. Une étude de la pertinence et de la faisabilité de son développement à Lausanne. 11

Quelques leçons apprises de l'appel à projets 2018 ..... **12**

Un impact conséquent pour un coût modeste 12

Utilité d'une structure de liaison interinstitutionnelle 12

Importance de la caution institutionnelle 13

Nécessité d'intégrer la logique collaborative dans les logiques institutionnelles respectives 13

Fiabilité des engagements 13

Difficultés administratives 14

Apports de la démarche aux chercheur·e·s de l'UNIL et collaborateur·trice·s de la Ville **15**

Démarche et conditions de l'appel à projets

Interact : un partenariat Ville – Université

« Interact » est un dispositif mis sur pied par l'UNIL et la Ville de Lausanne, dans le but de développer une collaboration raisonnée et structurée, susceptible de bénéficier tant aux chercheur·e·s, enseignant·e·s, étudiant·e·s et collaborateur·trice·s des facultés ou services de l'Université, qu'aux collaborateur·trice·s des services de la Ville, et par extension à la population de celle-ci.

Ce dispositif est fondé sur une convention cadre et bénéficie d'un financement annuel paritaire de CHF 40'000.-. Sa mise en œuvre a été confiée au Secrétariat général de l'UNIL et au Bureau du développement et des relations extérieures de la Ville.

Sept projets collaboratifs Ville – Université en 2018

Les ressources financières disponibles pour l'année 2018 ont été investies dans le lancement d'un appel à projets auprès de la communauté de l'UNIL et des services de la Ville. Ceci dans le but de stimuler les collaborations et d'améliorer les compétences de la plateforme Interact dans son soutien aux activités collaboratives entre les deux entités.

Les projets soumis devaient être conçus et dirigés par un binôme UNIL-Ville de Lausanne, et la composante UNIL devait comprendre au moins un·e chercheur·e, ou un·e étudiant·e suivi par un·e enseignant·e. Il pouvait s'agir de travaux de type recherche collaborative, rédaction de mémoire (bachelor et master – individuel ou de groupe), thèse de doctorat, séminaire de recherche (bachelor et master), médiation culturelle et scientifique, sciences participatives, etc. Il était exigé que les projets aient un ancrage lausannois et qu'ils ouvrent une perspective de valorisation qui ne soit pas exclusivement académique.

L'appel à projets a été diffusé de manière à toucher le plus grand nombre de personnes potentiellement intéressées au sein des deux organisations, avec instruction à toutes de le diffuser plus loin encore, si jugé opportun. La plateforme Interact s'est mise à disposition pour orienter vers un partenaire potentiel les personnes qui auraient souhaité déposer un projet mais ne possédaient pas le contact requis au sein de l'institution partenaire.

Un comité de sélection composé de membres de l'UNIL et de la Ville a sélectionné 7 projets sur 17 candidatures reçues, pour un montant total que la Municipalité et la Direction ont décidé d'augmenter à CHF 63'000.- au vu de l'intérêt de certains projets. La deuxième partie du présent rapport présente un bref rapport de réalisation sur chacun des projets retenus.

Processus d'accompagnement des projets

En contrepartie de la subvention reçue, les porteur·e·s des projets ont été requis de participer à trois ateliers de suivi, organisés par la plateforme Interact. Le but de ces ateliers était de réaliser un retour d'expérience direct sur les conditions de réalisation des projets en cours ; il était demandé que chaque projet soit représenté conjointement par son·sa porteur·e UNIL et son·sa porteur·e Ville. Le premier atelier s'est tenu en mars 2018 pour traiter des conditions d'élaboration, de planification et d'organisation d'un projet commun. Le second atelier s'est tenu en septembre pour traiter de l'avancement de chaque projet et des éventuels ajustements à apporter à la planification initiale. Le troisième atelier s'est tenu en mars 2019 pour traiter de la valorisation et de l'exploitation des résultats obtenus.

Ce travail d'accompagnement a permis l'élaboration d'un *Vade-mecum pour une bonne collaboration entre chercheur·e·s et partenaires publics ou associatifs*, qui compile les points dont tout·e porteur·e d'un projet conjoint entre université et administration publique devrait tenir compte pour assurer le succès de celui-ci. Les retours apportés par les participant·e·s au troisième atelier fondent également la rédaction du présent rapport qui donne un bref aperçu de chaque projet et de ses résultats, augmenté des leçons apprises en matière de collaboration.

Synthèse des projets Interact 2017-2018

1. Étude de faisabilité pour l'expérimentation d'un Revenu de base en ville de Lausanne. Phase préparatoire.

Responsables : M. René Knüsel (UNIL - SSP) et Mme Judith Bovay (Ville de Lausanne - Service social)

But

Ce projet vise à expérimenter, sur une durée scientifiquement significative, un dispositif relevant de l'allocation universelle ou du Revenu de base, qui serait octroyé sans condition à un échantillon représentatif de personnes actuellement au bénéfice du revenu d'insertion (aide sociale dans le canton de Vaud) sur le territoire de la ville de Lausanne.

Déroulement et résultats

L'étude de faisabilité a été rendue et va servir de base à la production d'un rapport-préavis soumis au Conseil communal lausannois à fin juin 2019. Si celui-ci valide le rapport-préavis fin juin 2019, un projet pilote sera lancé auprès d'un échantillon représentatif de 500 personnes touchant le revenu d'insertion. En cas de succès, il sera demandé au Canton d'étudier une mise en œuvre à une plus large échelle.

L'évaluation du projet pilote, sur la base d'un canevas faisant partie de l'étude de faisabilité, sera confiée à une institution mandatée en dehors de l'UNIL.

L'étude de faisabilité fera également l'objet d'une publication dans une revue scientifique.

Livrables

- Rapport-préavis au Conseil communal
- Projet pilote auprès de 500 personnes → extension possible à l'échelle cantonale
- Publication scientifique

2. Appropriation et impact des caméras-piétons dans le travail policier. Évaluation et expérimentation dans le contexte lausannois.

Responsables : M. Michaël Meyer (UNIL - Institut des sciences sociales) et M. Jean-Philippe Pittet (Ville de Lausanne - Police municipale de Lausanne)

But

Ce projet interroge l'opportunité d'équiper des policiers avec des caméras miniatures portées, appelées « caméras-piétons ». Initialement le projet visait : à réaliser un état de l'art sur les expérimentations dans le domaine des caméras-piétons ; à mettre en dialogue la police municipale lausannoise (PML) avec celle des villes de Zurich et de Montréal, ayant déjà conduit des projets-pilotes ; à la réalisation d'une expérimentation à Lausanne ; à la rédaction d'un rapport destiné à la direction de police.

Déroulement et résultats

L'état de l'art annoncé dans le projet a été livré à la PML dans le but d'orienter la stratégie de choix technique pour le test. Suite à cette première étape le projet a pris une ampleur nouvelle en associant la Police cantonale vaudoise. Concrètement, une directive de police judiciaire, co-signée par le Procureur général et le commandant de la Police cantonale, a dû être élaborée pour fixer les conditions dans lesquelles le test sera conduit à Lausanne et dans le canton. La question des caméras-piétons intéresse également d'autres institutions, soit les services pénitentiaires et les polices d'autres cantons, les instances de la formation policière et d'autres milieux professionnels de l'urgence. M. Meyer, initiateur du projet à l'UNIL, est actuellement mandaté directement par les institutions de police pour continuer cette expérimentation.

RTS Info

EMISSIONS · SUISSE · EF 2019 · MONDE · ECONOMIE · CULTURE · PLUS

Vaud Modifié le 05 juillet 2019 à 08:33

En testant les bodycams, le canton de Vaud espère "un effet d'apaisement"

Seize policiers vaudois testeront la bodycam La Matinale / 1 min. / le 05 juillet 2019

Dès lundi, les polices lausannoise et vaudoise testeront le port de seize "bodycams". Le projet-pilote durera jusqu'au 31 décembre. Le dispositif fera l'objet d'une évaluation par l'Université de Lausanne (UNIL).

Leçons apprises

Au vu de la sensibilité de la thématique, la communication scientifique et la médiatisation de ce projet n'étaient pas possibles avant concertation et approbation des autorités de tutelle pour le démarrage de la phase-test, ce qui met en lumière la différence des temporalités entre la recherche et les impératifs politico administratifs.

Livrables

- Un état de l'art/étude de marché pour la Police municipale « Caméras-piétons. Évaluation du marché et options techniques », août 2018.
- Extension du projet à l'échelon cantonal et élargissement des institutions impliquées
- Mandat des polices au porteur du projet UNIL

3. Lausanne Storytellers

Responsables : M. Frédéric Sardet (Ville de Lausanne - Bibliothèques et archives) et Mme Nelly Valsangiacomo (UNIL - Section d'histoire de la Faculté des Lettres)

But

Ce projet a pour but de réaliser une enquête inédite d'histoire orale communautaire afin de documenter les transformations contemporaines du quartier Sous-gare de Lausanne, à travers les récits de vie d'habitants. L'intérêt du projet est de constituer un corpus de témoignages exploitables, voire de déployer la démarche à d'autres quartiers.

Déroulement et résultats

Une chercheuse a recueilli une vingtaine de témoignages filmés, auprès de personnes ayant vécu ou travaillé plus de 15 ans dans ce quartier lausannois. Ces témoignages ont été mis en ligne sur la webtv des Archives de la Ville de Lausanne. Une soirée publique de restitution à la population a eu lieu le 23 mai.

Un rapport produit dans le cadre de ce projet donne des pistes d'analyse et d'ouverture à une extension du projet Sous-gare et au développement de projets similaires dans d'autres quartiers lausannois, que le Service des Archives a l'intention de mener, éventuellement sous la forme de travaux de mémoire d'étudiants.

Leçons apprises

Malgré un accord initial entre les parties sur la méthodologie et les attentes, un meilleur suivi du cahier des charges et l'introduction d'une étape intermédiaire de contrôle qualité au début de la phase de production auraient été nécessaires pour produire un résultat constituant une source historique de la valeur scientifique attendue.

Livrables

- 20 témoignages filmés en ligne sur la webtv des Archives de la Ville de Lausanne
- Soirée publique de restitution organisée à la Maison de quartier sous-gare
- Rapport du projet Lausanne Storytellers livré au Service des Archives

4. Le parc naturel périurbain du Jorat : enjeux et opportunités pour l'agriculture

Responsables : Mme Joëlle Salomon Cavin, (UNIL - Institut de Géographie et Durabilité), M. Etienne Balestra (Ville de Lausanne - Service des parcs et domaines) et Mme Sophie Chanel (Parc Naturel Périurbain du Jorat)

But

Ce projet vise à comprendre ce que sont les impacts et contraintes du projet de parc naturel périurbain du Jorat sur l'activité agricole, ainsi que les occasions de développement offertes à l'agriculture.

Déroulement et résultats

Un état des lieux de l'agriculture ainsi que des propositions concrètes pour un projet agricole dans le cadre du projet de parc naturel périurbain du Jorat a été produit par l'UNIL sous forme de rapport à destination du comité de suivi.

La chercheuse a fait une présentation aux membres de l'association « Jorat, une terre à vivre au quotidien », qui réunit 13 communes territoriales ainsi que l'État de Vaud.

La publication d'un article scientifique dans une revue internationale est planifiée, ainsi que la réalisation d'un projet de thèse sur la définition des aires naturelles protégées en dehors des villes.

Leçons apprises

L'association tire un bilan positif de cette collaboration, bien qu'à l'heure actuelle elle ne puisse en valoriser les résultats de façon publique, par souci de préserver un contexte d'échanges favorable avec les parties prenantes.

Il ressort de cette collaboration qu'il est nécessaire de trouver un langage commun à toutes les parties prenantes et de définir précisément les attentes de chacun, ainsi que de cartographier l'écosystème des acteurs du terrain en amont du projet. Il est également nécessaire de clarifier au préalable la position du mandataire universitaire face à son mandant et aux parties prenantes du projet.

Livrables

- Rapport à destination du comité de suivi : « Le parc naturel périurbain du Jorat : enjeux et opportunités pour l'agriculture, février 2019 »
- Présentation aux membres de l'association « Jorat, une terre à vivre au quotidien »
- Communication au *Tagung Parkforschung Schweiz* / *Colloque Recherche sur les Parcs Suisses*, 29 octobre 2019, Bern.
- Publication scientifique à venir

5. Analyse de l'impact des interventions affectant la marche et le vélo à Lausanne avec l'outil HEAT de l'OMS

Responsables : Mme Noémie Schürmann et M. Bengt Kayser (UNIL - Institut des sciences du mouvement et du sport), M. Raphaël Bize (UNIL - IUMSP), M. Pierre Corajoud et M. Stéphane Bolognini (Ville de Lausanne - Service des routes et de la mobilité).

But

L'objectif de ce projet est d'estimer, à l'aide de l'outil HEAT de l'OMS, le rapport coût - bénéfice santé des aménagements effectués depuis 2007 en Ville de Lausanne ayant eu des impacts sur la pratique de la marche et du vélo.

Déroulement et résultats

Un travail de master (« Estimation de l'impact économique des effets sur la santé des interventions affectant la marche et vélo à Lausanne avec l'outil HEAT de l'OMS ») a été réalisé et défendu avec succès. Il a permis de montrer que l'outil HEAT pourrait être intégré dans la planification des projets et interventions futures avec impact sur la pratique de la marche et du vélo en ville de Lausanne. Il a également fourni à la Ville les résultats de l'analyse des effets sur 10 ans de la marche et du vélo en ville de Lausanne. Ce travail doit encore être vulgarisé de manière à être exploitable par les services de la Ville. La mémorante a présenté son travail dans le cadre d'un workshop organisé le 23 mai. Ce travail, et ceux d'autres étudiants du Prof. B. Kayser sur cette question, feront l'objet d'une publication scientifique.

Leçons apprises

Ce projet a fait ressortir l'importance d'établir un accord formel sur les apports des différentes parties au projet, en amont de sa réalisation.

Livrables

- Travail de master
- Rapport à la Ville « Utilisation de l'outil HEAT de l'OMS dans la planification des mesures promouvant la mobilité douce », à venir
- Présentation des résultats lors d'un workshop à venir
- Publication scientifique à venir

6. Riponne-Tunnel 2026 – Acte 1 Expérimenter la participation

Responsables : Mme Muriel Delabarre et M. Benoît Dugua (UNIL - Institut de géographie et de durabilité), M. Yves Bonard et M. Marco Fulvio Amado Ribeiro (Ville de Lausanne - Service de l'urbanisme)

But

Ce projet permet d'analyser, guider et évaluer la plus-value des dispositifs participatifs mis en place par la Ville de Lausanne durant l'année 2018, dans le cadre du projet Riponne-Tunnel 2026.

Déroulement et résultats

Les réalisations de ce projet sont les suivantes :

1) la mise sur pied d'un atelier avec des étudiants en Master de géographie, qui a débouché sur la réalisation de posters exposés et débattus en public lors d'une journée participative à la Riponne (9 mars 2019), ainsi que de vidéos de présentation des projets étudiants, valorisées en ligne. Cette collaboration a constitué pour les pilotes du projet un exercice à blanc du futur concours d'urbanisme organisé en 2019 ;

2) la rédaction de deux mémoires de master :
   - La place de l'usage urbain dans l'aménagement du territoire : Le cas de la place de la Riponne (Diego Garcia) ;
   - Le projet urbain au service de la justice socio-spatiale - le cas de la place de la Riponne à Lausanne (Carole Mérillat) ;

3) des journées de conférences et d'échanges entre des praticiens de l'aménagement du territoire et des académiciens (séminaires de recherche-action) ;

4) un accompagnement scientifique continu aux responsables de la démarche participative du projet, fournissant une expertise et un regard extérieur de l'UNIL sur la démarche ;

5) la récolte de matériel pour la publication d'un ouvrage collectif et d'un article scientifique

Ce dispositif de recherche-action a été l'occasion d'initier une dynamique collaborative féconde, offrant à la maîtrise d'ouvrage du projet urbain un accompagnement scientifique intégré et à l'Université, l'occasion d'une recherche associée à un dispositif de pédagogie-active.

Le dispositif de recherche-action est appelé à se renouveler annuellement avec l'avancement du projet urbain et des problématiques identifiées. Les porteurs du projet sont d'ailleurs soutenus par la plateforme Interact pour son Acte 2 réalisé en 2019.

Livrables

- Atelier avec des étudiants en Master
- Exposition de posters lors d'une journée participative à la Riponne
- 8 vidéos de présentation des projets en ligne sur UNILTV
- Rédaction de deux mémoires de master
- 2 journées de conférences et d'échanges
- Accompagnement scientifique de la démarche participative
- Récolte de matériel pour la publication future d'un ouvrage collectif associant praticiens et professionnels et d'un article scientifique sur l'urbanisme participatif et la méthodologie de recherche-action dans une lecture empirique du projet Riponne-Tunnel 2026

7. Projet de parcours de vélo d'Enduro. Une étude de la pertinence et de la faisabilité de son développement à Lausanne.

Responsables : Mme Aline Turrian, M. Grégory Quin et M. Julien Mortier (Ville de Lausanne - Enfance, jeunesse et quartiers)

But

Ce projet, réalisé en collaboration avec l'association « Jorat une terre à vivre au quotidien » du parc naturel périurbain (PNP), vise à développer une offre de parcours de vélo tout terrain sous une forme qui diffère de ce que l'on trouve en Suisse actuellement et qui inciterait les VTTistes à rester sur des itinéraires en dehors de la zone du PNP. Le but est de rendre un tel itinéraire VTT bien plus ludique et attractif que ce qui est proposé (officiellement) aujourd'hui et le faire ainsi contribuer à la promotion du sport pour tous et à la limitation des conflits d'usages Tout le projet est articulé dans une optique de développement durable, d'encouragement à la pratique sportive de plein air et de l'utilisation du vélo en général.

Le but de ce travail est de réaliser un projet théorique complet prêt à être soumis aux communes du Jorat, pour présenter et promouvoir le VTT sous la forme d'un Trail Center dans un premier temps, et dans un deuxième temps, susciter un intérêt pour son développement.

Déroulement et résultats

La mémorante a réalisé et défendu avec succès son travail de mémoire. L'envergure du projet a changé en cours de route avec l'implication du Canton sur la question et la modification du plan directeur forestier. Actuellement, elle réalise, en collaboration avec le médiateur sportif de la Ville de Lausanne, une étude diagnostic supplémentaire sur la pratique actuelle du VTT dans le Jorat, demandée par le Canton et financée par l'association JUTAVAQ.

De futures collaborations sur des travaux de mémoire portant sur la pratique sportive de plein air, sont envisagées entre la Ville de Lausanne et l'Université.

Livrables

- Travail de master : Projet de développement de parcours VTT dans le Jorat. Une étude pour promouvoir le développement de cette offre sportivo-récréative sous la forme d'un « Trail Center ».
- Extension du projet à l'échelon cantonal

Quelques leçons apprises de l’appel à projets 2018

Dans le cadre de trois ateliers organisés en 2018 l’équipe d’animation de la plateforme Interact a pu collecter certains points récurrents, qui étaient de nature soit à favoriser soit à entraver le bon déroulement d’un projet. Voici les principaux :

Un impact conséquent pour un coût modeste

L’équipe est étonnée de la variété et de la qualité des projets dont une modeste subvention (< CHF 15'000.-) a permis l'émergence, même si certain·e·s porteur·e·s ont fait état de difficultés que cette modicité des ressources avait pu leur causer. Quelques milliers de francs ont parfois fait la différence entre la réalisation ou non de l'idée d'une ou deux personnes au sein des institutions respectives. Deux des projets (caméras-piétons et vélo d’enduro) ont même joué un effet déclencheur d'un processus à plus large échelle, puisqu'ils ont mis en évidence une thématique que les autorités ont jugé nécessaire de reprendre pour l'intégrer dans un plan communal et cantonal. Ce qui est un beau succès pour le premier projet initialement devisé à CHF 5'000.- et le second lancé par une étudiante sous forme de mémoire de master !

Pistes d'amélioration : Afin que le dispositif garde un intérêt pour les chercheur·e·s malgré la modicité des sommes destinées allouées, il est nécessaire de conserver une forme qui soit la plus légère possible pour la rédaction des projets et leur reporting.

Utilité d'une structure de liaison interinstitutionnelle

La plateforme Interact a permis de mettre des initiateur·trice·s de projet en contact avec un·e partenaire, qu'ils n'avaient pas les moyens ou connaissances pour identifier par eux-mêmes au sein de l'institution associée. A cela s'ajoute que les collaborateur·e·s de la Ville de Lausanne se sont parfois trouvés en difficulté pour déterminer ce qu'ils pouvaient (et ne pouvaient pas) demander ou attendre de la part des chercheur·e·s ; à l'inverse, certains scientifiques ont pu se trouver mal à l'aise dans des situations soumises à des (en)jeux politiques dont ils·elles ne sont pas coutumier·ère·s. Finalement, les rythmes de travail et les exigences de calendriers réciproques peuvent entrer en contradiction.

Pistes d'amélioration : La structure légère Interact pourrait être le prototype d'une structure plus permanente, "guichet" auquel viendraient s'adresser les membres de l'UNIL ou de toute organisation externe à celle-ci, désireux de s'engager dans des processus collaboratifs, soit pour élargir leur champ de recherche soit pour trouver une réponse aux problèmes ou questions qui se posent dans la mise en œuvre ou l’accompagnement réflexif des politiques publiques. Cette structure assurerait en premier lieu une mise en contact de personnes travaillant sur une thématique, puis un accompagnement du processus de réalisation du projet.

Dans un premier temps, il serait intéressant de tenir à jour une liste de chercheur·e·s et de domaines de recherche liés aux domaines d’intérêts spécifiques de partenaires déclarés ou potentiels, pour faciliter les mises en relations entre chercheur·e·s et organisations. Celle-ci peut être construite en collaboration avec d’autres unités de la Direction de l'UNIL, telle le Centre interdisciplinaire de la Durabilité ou le ColLaboratoire.

Il serait également opportun qu'une structure guichet de la sorte développe une compétence d'accompagnement des porteur·e·s de projets dans la recherche de soutiens financiers auprès de diverses sources institutionnelles ou privées (fondations), afin de permettre la poursuite ou le développement de certains projets dont le financement n'aurait permis que le lancement ou une première phase exploratoire.

Importance de la caution institutionnelle

Les porteur·e·s de projets ont apprécié l'effet de "label Interact" qui leur a permis de mettre en avant la caution explicite de la part du sommet des hiérarchies de la Ville et de l'UNIL, avec un fort effet de légitimation de leur projet collaboratif, dont les modalités de réalisation sortaient parfois des normes et des routines établies au sein des deux institutions.

Pistes d'amélioration : on pourrait améliorer encore les conditions de réalisation des initiatives soutenues par Interact en insistant auprès de la hiérarchie des différentes unités (services, départements, facultés) sur le fait que leur mise en œuvre répond à un souhait du sommet des deux institutions. Ceci de manière à ce que les hiérarchies apportent aux porteur·e·s de projets le soutien et l'assouplissement des conditions requis pour une bonne collaboration.

Nécessité d'intégrer la logique collaborative dans les logiques institutionnelles respectives

La démarche collaborative – même si elle est voulue par le sommet des deux institutions - est encore atypique dans le monde académique comme dans celui de l'administration publique. Les membres de l'administration communale qui s'y engagent ont de la difficulté à disposer du temps requis et à faire admettre qu'ils consacrent celui-ci à bon escient. Pour les chercheur·e·s, le type de résultat obtenu n'entre pas toujours dans la logique classique de publication et de valorisation scientifiques ("*publish or perish*"). Tout ceci crée des hésitations à se lancer dans une telle activité, surtout chez ceux des membres des deux organisations (juniors) qui doivent encore faire leurs preuves vis-à-vis de leurs pairs ou de leur hiérarchie.

Pistes d'amélioration : Le développement de la recherche-action, participative ou collaborative (RACP) nécessite de nouvelles lignes de financements, de nouveaux modules de formation pour les étudiant·e·s et les chercheur·e·s, mais aussi des mécanismes de transfert et de partage des connaissances avec les partenaires de la société. Le programme Interact – dans la suite d'autres développés précédemment à l'UNIL (Vivre Ensemble dans l'Incertain en 2007-2010 et Volteface en 2014-2018)) - constitue à l'échelle des universités suisses une « preuve de concept », susceptible de fonder la revendication auprès des autorités politiques et universitaires de la création de nouvelles lignes budgétaires et programmatiques, qui seraient soumises à des critères insistant sur la pertinence et sur l'impact sociaux, autant que sur l'excellence académique. A l'heure actuelle en Suisse, aucune agence de financement de la recherche, FNS y-compris, n'a de mécanisme de telle nature. La reconnaissance de la mission de « service à la société » de l'Université et la place de celle-ci dans son environnement sociétal pourrait faire l'objet de la co-organisation à Lausanne d'un colloque dédié à la question.

Fiabilité des engagements

Deux projets (Lausanne Storytellers et HEAT) ont produit des résultats moins percutants qu'ils ne l'avaient planifié, du fait que l'un des partenaires (UNIL dans un cas, ville de Lausanne dans l'autre) s'est trouvé en difficulté d'assurer les engagements pris au moment de l'élaboration du projet.

Pistes d'amélioration : Il est essentiel que de part et d'autre les porteur·e·s du projet disposent des compétences managériales et de la légitimité voulues pour assurer la réalisation effective de la contribution promise (temps de travail, infrastructure, ressources, etc.). Ils doivent aussi s'assurer, si requis auprès de leur hiérarchie, que les engagements pris pourront être tenus. Idéalement ces engagements devraient être listés de manière explicite et pourquoi pas chiffrée (heures de travail, montants, etc.) dans un document cosigné au moment du lancement du projet. Le Vade-mecum pour une bonne collaboration entre chercheur·e·s et partenaires publics ou associatifs propose des pistes concrètes pour prendre ces éléments en considération.

Difficultés administratives

Les montants assignés ont été utilisés dans leur entièreté et sans dépassement par les différents projets. En revanche, certains projets ont éprouvé des difficultés à utiliser l'ensemble de leur subvention pendant la période imposée, entre le 1er janvier et le 31 janvier 2018, et l'un d'entre eux n'y est pas parvenu. L'UNIL qui a assumé le suivi comptable des projets a accepté de reporter le montant sur l'année 2019, ce que la ville de Lausanne s'est trouvée dans l'impossibilité de faire.

Pistes d'amélioration : les contraintes comptables liées aux douze mois de l'année budgétaire sont assez artificielles pour les porteur·e·s de projets, qui auraient parfois besoin – pour de bonnes raisons tant scientifiques qu'administratives – de disposer d'une période allant au-delà du terme annuel. Il serait probablement opportun de pouvoir permettre au suivi comptable et budgétaire d'aller au-delà d'une année civile, sans avoir à procéder par dérogation pour certains projets, afin de permettre des dépenses de montants qui portent sur des montants d'un ordre de grandeur ne dépassant pas 10'000.-.

Sur un plan général, la mise en œuvre de ces propositions d'améliorations devra se faire tout en respectant la nécessité de conserver au dispositif sa dimension souple et légère, privilégiant la rapidité et la simplicité de mise en œuvre et non la multiplication de règles strictes ou exagérément formelles.

Apports de la démarche aux chercheur·e·s de l'UNIL et collaborateur·trice·s de la Ville

Interrogés sur les avantages qu'ils et elles ont trouvés à réaliser un projet collaboratif aux conditions offertes par Interact, les chercheur·e·s ont répondu qu'ils et elles avaient apprécié la possibilité donnée de mieux valoriser leur savoir-faire scientifique, en le mettant directement au service de leur environnement sociétal. La confrontation avec celui-ci leur est apparue comme une source incomparable d'enrichissement des éléments théoriques, méthodologiques et pratiques, tout particulièrement pour celles et ceux qui se trouvent encore en début de carrière académique. Finalement certains ont trouvé et su saisir une occasion d'engager la discussion sur des thèmes actuels de la recherche, avec des interlocuteur·trice·s de l'administration communale (puis cantonale dans un cas) qui n'avaient initialement pas une vision très claire du rôle et de l'apport possible des chercheurs dans la réalisation de leur mission publique.

L'approche Interact a également offert des occasions de développer des travaux de masters et permis un enrichissement significatif de certains enseignements. De jeunes chercheur·e·s et étudiant·e·s ont ainsi eu l'occasion de se plonger dans un terrain complexe sur lequel s'exercent des contraintes et des expertises multiples, tant sociales, politiques que méthodologiques. Ceci a constitué pour ces personnes un moteur significatif dans le développement des connaissances, des compétences et même de leurs réseaux professionnels en constitution.

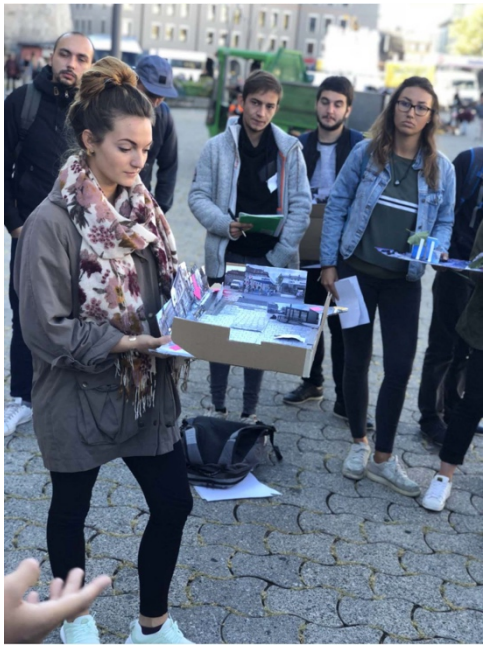

Les services de la Ville ont trouvé leur compte dans l'apport d'un regard externe critique porté sur certaines de leurs pratiques et ont bénéficié d'une amélioration de leur agir professionnel favorisé par un regard académique sur des thèmes actuels. Ils ont pu développer une réflexion sur l'accueil de chercheur·e·s qui leur permettrait de favoriser l'émergence et la réalisation de projets portant à la fois sur des thèmes d'actualité scientifique et sur des besoins opérationnels. De manière très concrète, l'atelier semestriel avec les étudiant·e·s de master dans le cadre du projet Riponne-Tunnel, a fait office de test grandeur nature, avant le lancement du concours d'urbanisme SIA 142. Il a constitué un réservoir de créativité à disposition des aménagistes et de la population.

Université de Lausanne
Secrétariat général
Bâtiment Unicentre
1015 Lausanne

Ville de Lausanne
Culture et développement urbain - secrétariat général
Bureau du développement de la ville
et des relations extérieures
Escaliers du Marché 2 - CP 6904
1002 Lausanne

interact@unil.ch
www.unil.ch/connect

24 septembre 2019